

Mentionnons aussi le discours de Racine à l'Académie Française, pour la réception de Thomas Corneille, et spécialement ce passage, cité si souvent, où l'auteur d'*Athalie* dépeint l'état du théâtre avant et après l'auteur de *Polyeucte*. Dans la première partie, le rythme est haché, saccadé, en apparence désordonné ; mais il y a là un ordre merveilleux, qui peint "le chaos du poème dramatique" avant le *Cid*. Au contraire, dans ce qui suit, Racine, pour parler du père de la tragédie française et de son œuvre, emploie un rythme large, prolongé, et dont les éléments, admirablement proportionnés, se suivent et s'enchaînent sans effort.

On le voit par les exemples qui précédent, il y a du rythme, non seulement dans les vers, mais aussi dans la prose.

"Il y a du rythme aussi dans la prose, ainsi s'exprime M. Vallet, parce qu'il y a du nombre. Le prosateur converse, discute, il ne chante pas comme le poète, il ne bat pas, comme lui, la mesure, mais s'il s'appelle Cicéron ou Bossuet, il sait donner à sa phrase une harmonie toute musicale." (1)

Pour être sensible, le rythme n'a donc pas besoin de la mesure du vers. Le rythme est la régularisation du mouvement des sons ; la mesure est la régularisation de leur durée. Ce sont deux choses "absolument distinctes," (2) dont l'une peut exister sans l'autre. De même qu'il y a des vers mesurés d'où le rythme est absent, il se rencontre, en dehors du mètre, des rythmes très sensibles. Le style peut se mouvoir suivant des dessins rythmiques, sans être pour cela astreint à une mesure régulière. C'est là le rythme de la prose.

Ajoutons cependant que ce rythme, nécessairement indéterminé, est moins sensible que le rythme métrique.

Dans la poésie, en effet, la mesure est la maîtresse absolue du vers, qu'elle allonge ou raccourt à sa guise. Dans l'espace ainsi délimité, le rythme se joue en mille manières. Sans briser la mesure, il en dissimule la rigidité sous l'harmonieuse cadence des syllabes toniques. Mais il en subit tout de même la contrainte ; et, chose

(1) Vallet, le Beau, etc., p. 50.

(2) R. de Souza.